



Domaine de la Lombardière  
07430 Davézieux  
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :

**Conseil communautaire du jeudi 10 avril 2025 - 18H30**  
**Salle Étable - La Lombardière**

**Délibération n°CC\_2025\_065**  
**Finances - Budget annexe Déchets - Adoption du budget primitif 2025**

*Nombre de conseillers en exercice : 56*

*Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves BONNET*

**Étaient présents :**

Christian ARCHIER, Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLEMENT, Nadège COUZON, Nathalie DUFAUD, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Mohamed GUENNIF, Denis HONORE, Stéphanie ISSARTEL, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Christian MASSOLA, Catherine MOINE, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIERE, Patrick SAIGNE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE

**Ayant donné pouvoir :**

Carlos ALEGRE donne pouvoir à Denis HONORE, Assia BAIBEN-MEZGUELDI donne pouvoir à Edith MANTELIN, Brigitte BOURRET donne pouvoir à Martine OLLIVIER, Claudie COSTE donne pouvoir à Laurent MARCE, Gilles DUFAUD donne pouvoir à Stéphanie ISSARTEL, Christelle ETIENNE donne pouvoir à Damien BAYLE, Juanita GARDIER donne pouvoir à Patrick SAIGNE, Frédéric GONDRAND donne pouvoir à Maryanne BOURDIN, Antoine MARTINEZ donne pouvoir à Jérémy FRAYSSE, Pascal PAILHA donne pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE, Agnès PEYRACHE donne pouvoir à Patrick OLAGNE

**Absents ou excusés :**

Olivier DE LAGARDE, Romain EVRARD

Le quorum est atteint.

***Le rapporteur, Monsieur Laurent TORGUE, expose :***

Le projet de budget primitif 2025 du budget annexe déchets se présente comme suit :

- Section de Fonctionnement : 8 084 590,00 €
- Section d'Investissement : 470 375,07 €

### **Tableau Général**

EQUILIBRE GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mesures Nouvelles</b>				
Opérations réelles de l'exercice	8 077 590,00 €	8 084 590,00 €	325 500,00 €	434 335,59 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	7 000,00 €	- €	- €	7 000,00 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)	- €	- €	- €	- €
Virement	- €			- €
<b>Résultats n-1 repris par anticipation</b>				
Restes à réaliser			53 811,07 €	- €
Résultat n-1 reporté	- €	- €	91 064,00 €	- €
Résultat affecté				29 039,48 €
<b>Total</b>	<b>8 084 590,00 €</b>	<b>8 084 590,00 €</b>	<b>470 375,07 €</b>	<b>470 375,07 €</b>

(1) de section à section

(2) internes à la section

### **Observations et précisions**

Les résultats d'exécution 2024 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte financier unique 2024 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2025 seraient alors rectifiées par décision modificative.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L1612-1 et suivants,

**Considérant** l'exposé du rapporteur,

Le Conseil communautaire, après en avoir,

### **DÉLIBÉRÉ**

À l'unanimité,

**ADOpte** le budget primitif 2025 – Budget annexe Déchets – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

### **Tableau général**

EQUILIBRE GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mesures Nouvelles</b>				
Opérations réelles de l'exercice	8 077 590,00 €	8 084 590,00 €	325 500,00 €	434 335,59 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	7 000,00 €	- €	- €	7 000,00 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)	- €	- €	- €	- €
Virement	- €			- €
<b>Résultats n-1 repris par anticipation</b>				
Restes à réaliser			53 811,07 €	- €
Résultat n-1 reporté	- €	- €	91 064,00 €	- €
Résultat affecté				29 039,48 €
<b>Total</b>	<b>8 084 590,00 €</b>	<b>8 084 590,00 €</b>	<b>470 375,07 €</b>	<b>470 375,07 €</b>

(1) de section à section

(2) internes à la section

**Tableaux par chapitres budgétaires**

Source : maquette budgétaire M57 – tableaux II C1 et II C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP2025
011	Charges à caractère général	4 520 090,00 €
012	Charges de personnel	505 000,00 €
014	Atténuation de produit	- €
65	Autres charges de gestion courante	3 051 500,00 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>8 076 590,00 €</b>
66	Charges financières	- €
67	Charges spécifiques	1 000,00 €
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>8 077 590,00 €</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	- €
042	Opérations d'ordre de section à section	7 000,00 €
043	Opérations d'ordre internes à la section	- €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>7 000,00 €</b>
002	Déficit n-1 reporté	- €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>8 084 590,00 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP2025
013	Atténuation de charges	- €
70	Produits des services	491 500,00 €
73	Impôts et taxes	- €
731	Fiscalité locale	6 795 890,00 €
74	Dotations et participations	797 200,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €
<b>Total recettes de gestion courante</b>		<b>8 084 590,00 €</b>
76	Produits financiers	- €
77	Produits spécifiques	- €
<b>Total recettes réelles</b>		<b>8 084 590,00 €</b>
042	Opérations d'ordre de section à section	- €
043	Opérations d'ordre internes à la section	- €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>- €</b>
002	Exédent n-1 reporté	- €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>8 084 590,00 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	RAR n-1	Propositions nouvelles	Total BP2025
20	Immobilisations incorporelles	- €	21 500,00 €	21 500,00 €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	30 016,58 €	239 000,00 €	269 016,58 €
23	Immobilisations en cours	23 794,49 €	65 000,00 €	88 794,49 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>53 811,07 €</b>	<b>325 500,00 €</b>	<b>379 311,07 €</b>
16	Emprunts et dettes	- €	- €	- €
45	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>53 811,07 €</b>	<b>325 500,00 €</b>	<b>379 311,07 €</b>
040	Opérations d'ordre de section à section	- €	- €	- €
041	Opérations d'ordre internes à la section	- €	- €	- €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
001	Déficit n-1 reporté	- €	91 064,00 €	91 064,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>53 811,07 €</b>	<b>416 564,00 €</b>	<b>470 375,07 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	RAR n-1	Propositions nouvelles	Total BP2025
13	Subventions d'investissement	- €	86 855,00 €	86 855,00 €
16	Emprunts et dettes	- €	307 480,59 €	307 480,59 €
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>- €</b>	<b>394 335,59 €</b>	<b>394 335,59 €</b>
10	Dotations	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
1068	Résultat n-1 affecté	- €	29 039,48 €	29 039,48 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
024	Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	- €
45	Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
<b>Total recettes réelles</b>		<b>- €</b>	<b>463 375,07 €</b>	<b>463 375,07 €</b>
021	Virement à la section de fonctionnement	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre de section à section	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
041	Opérations d'ordre internes à la section	- €	- €	- €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>- €</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>7 000,00 €</b>
001	Exédent n-1 reporté	- €	- €	- €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>- €</b>	<b>470 375,07 €</b>	<b>470 375,07 €</b>

Les résultats d'exécution 2024 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte financier unique 2024 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2025 seraient alors rectifiées par décision modificative.

**PROCÈDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

**AUTORISE** monsieur le président à effectuer des virements de crédits de chapitres à chapitres (hors dépenses de personnel), au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces virements, prévus par l'instruction budgétaire et comptable M57, s'exécutent selon les modalités rappelées au point I-D du règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil communautaire n°CC-2020-439 du 10 décembre 2020.

**AUTORISE** d'une manière générale, monsieur le président, ou son représentant dûment habilité, à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux, le 14 avril 2025

**Simon PLENET,**

**Président d'Annonay Rhône  
Agglo**

*Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.*

*Le Directeur Général des Services et le Comptable Public d'Annonay Rhône Agglo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.*